

Caractérisation de délinquance juvénile et Mécanismes de prévention : cas de la ville de Tahoua

MAHAMAN NAHIOU Ismaël, Djibo Hassoumi, Ramatou Hassane

Université Boubakar Bâ de Tillabéri (UBBT)/Niger

Auteur correspondant : dhassoumi@yahoo.fr

Article soumis le 12/09/2024 et accepté le 23/12/2024

Réf : AUM11-0205

Résumé : L'étude s'est penchée sur l'ampleur et les causes de la délinquance juvénile à Tahoua, au Niger, où les vols, la prostitution et la consommation de stupéfiants sont prédominants. Les facteurs déclenchant identifiés sont multiples : pauvreté, chômage, déstructuration familiale, mariages précoces, influence des pairs et environnement urbain.

Afin de mieux comprendre cette problématique, une enquête a été menée auprès de 85 individus, incluant des jeunes, des autorités et des acteurs de la société civile. Les résultats montrent que les conséquences de cette délinquance sont lourdes : problèmes de santé, grossesses non désirées, insécurité et déscolarisation.

L'État et les ONG mettent en œuvre diverses actions de prévention, telles que des formations 36 %, de la sensibilisation (27%) et la création d'emplois (12%). Néanmoins, les résultats de l'enquête suggèrent que ces initiatives pourraient être renforcées pour lutter efficacement contre ce phénomène.

Mot clé : délinquance juvénile, jeunes, prévention, Tahoua

Characterization of juvenile delinquency and prevention mechanisms: case of the city of Tahoua

Abstract: The study looked at the extent and causes of juvenile delinquency in Tahoua, Niger, where theft, prostitution and drug use are predominant. The triggering factors identified are multiple: poverty, unemployment, family breakdown, early marriage, peer influence and urban environment.

In order to better understand this problem, a survey was conducted among 85 individuals, including young people, authorities and civil society actors. The results show that the consequences of this delinquency are serious: health problems, unwanted pregnancies, insecurity and dropping out of school.

The State and NGOs implement various prevention actions, such as training (36%), awareness raising (27%) and job creation (12%). However, the survey results suggest that these initiatives could be strengthened to effectively combat this phenomenon.

Keyword: *juvenile delinquency, young people, prevention, Tahoua*

Introduction

Dans le contexte de l'urbanisation rapide dans les villes à l'échelle planétaire au cours des dernières décennies, plus de la moitié de la population du Monde est désormais concentrée dans les villes. Ainsi, 1,2 milliard de jeunes de 15 à 24 ans représentent 16 pour cent de la population mondiale et d'ici 2030, le nombre de jeunes devrait augmenter de 7 pour cent, pour atteindre près de 1,3 milliard d'individus (Nations Unies, 2022).

La relation entre la démographie galopante des villes et les problèmes sociaux qu'elles connaissent est controversée. En effet, plusieurs spécialistes des villes du tiers-monde posent la question de savoir si la rapidité de la croissance démographique n'engendre pas des problèmes sociaux parmi lesquels figure la délinquance en bonne place. Les variables démographiques (évolution et structure de la population, densités par quartiers) sont des facteurs non négligeables dans le développement de l'insécurité. La rapidité de la croissance démographique comporte un certain nombre de conséquences perceptibles dans les structures démographiques et les densités par quartier (K H Motcho, 2004, PP.199-207).

La délinquance juvénile qui est objet de cette étude, constitue un problème qui, bien souvent, est associé à la marginalisation et à la stigmatisation des jeunes (Born et Glowacz, 2014, PP.313-330). L'incidence et la gravité croissantes de la délinquance juvénile dans de nombreux pays sont souvent la conséquence de problèmes socio-économiques, liés au développement.

Au Niger, la croissance démographique qui est l'un des défis majeurs dans les pays en voie de développement, reste aussi un problème pour les grandes villes. A cela s'ajoute une urbanisation

accélérée et peu contrôlée, l'élargissement des villes et un exode rural massif, qui créent une proportion élevée de jeunes et d'enfants, toujours plus nombreux à évoluer dans un contexte devenu multiculturel. Cette multi-culturalité est liée à l'immigration de populations à partir des régions frontalières. Une telle situation a des incidences sur la stabilité ou la précarité de la situation des jeunes, liée aux difficultés de la reconstitution des cercles familiaux chez les migrants et aux chances d'intégration professionnelle. La récréation d'autres cadres de socialisation par les jeunes devient, de ce fait, une manière de suppléer à la structure familiale et à l'appartenance citoyenne d'autres modes d'organisation (Poitou, 2017, PP.18).

Dans le cadre de cet article il est important de poser la question de recherche suivante : la délinquance juvénile à Tahoua n'est-elle pas le reflet d'un dysfonctionnement des mécanismes de régulation sociale et de prévention ?

Ainsi, pour répondre à cette question nous avons abordé dans un premier temps la problématique. Dans un second temps le matériel et la méthode utilisée et enfin les résultats et la discussion.

1. Problématique et justification du choix du sujet

La violence, principale caractéristique de l'insécurité, est devenue depuis quelques années, un phénomène de société. Elle prend des proportions assez inquiétantes dans le monde de sorte qu'elle soit devenue l'un des sujets médiatiques qui font régulièrement la une de l'actualité de beaucoup de journaux. Ainsi, aucun pays n'est épargné de la montée excessive des violences urbaines (Montillot et Pernes, 2002, PP.664-944).

Au Niger comme dans la plupart des pays, les acteurs de ce type de violence dans les villes sont en général des jeunes. Cette jeunesse de nos jours est appelée demain à recueillir les reines du pouvoir. On ne peut donc pas la laisser à elle-même. Aujourd'hui, nous vivons une pareille situation. Elle connaît un rythme croissant. Vu l'importance de ce phénomène, tout citoyen responsable ne saurait rester indifférent. En se contentant de regarder cette

jeunesse ne fait que s'enfoncer de jour en jour dans l'abîme. Des valeurs qui pourraient être utiles aux pays périclissent et font place à des comportements indécents. On parle constamment des droits de l'enfant, de la journée mondiale des droits de l'enfant, mais, malgré tout, le mal persiste, le problème reste entier. Si on laisse la situation telle qu'elle est, demain qui va prendre la relève (René J, 2007, PP.).

La délinquance juvénile représente un obstacle à l'épanouissement intellectuel, moral et social des jeunes. Les sociétés se trouvent dans l'obligation de respecter les droits de la personne humaine. On constate que la délinquance juvénile n'a jusqu'aujourd'hui pas trouvé de réponse visant à faire face à ce phénomène (René J, 2007,).

La délinquance touche beaucoup plus les jeunes dans la ville de Tahoua comme dans d'autres villes du Niger où les jeunes s'adonnent à la consommation de drogue et d'autres substances illicites, ainsi qu'à la prostitution (Studio kalangou, 2020).

En effet, la lutte contre la délinquance juvénile est un élément essentiel de la prévention du crime dans nos villes. En s'adonnant à des activités licites et utiles à la société et en se plaçant à l'égard de celle-ci et de la vie dans une perspective humaniste, les jeunes peuvent acquérir une mentalité non criminogène. C'est ce constat d'une société Nigérienne en agonie qui nous pousse à traiter ce sujet en vue d'apporter notre modeste contribution dans la recherche de solution contre ce fléau.

2. Matériel et méthodes

Cette partie traite la zone d'étude, le matériel et les méthodes d'investigation utilisées.

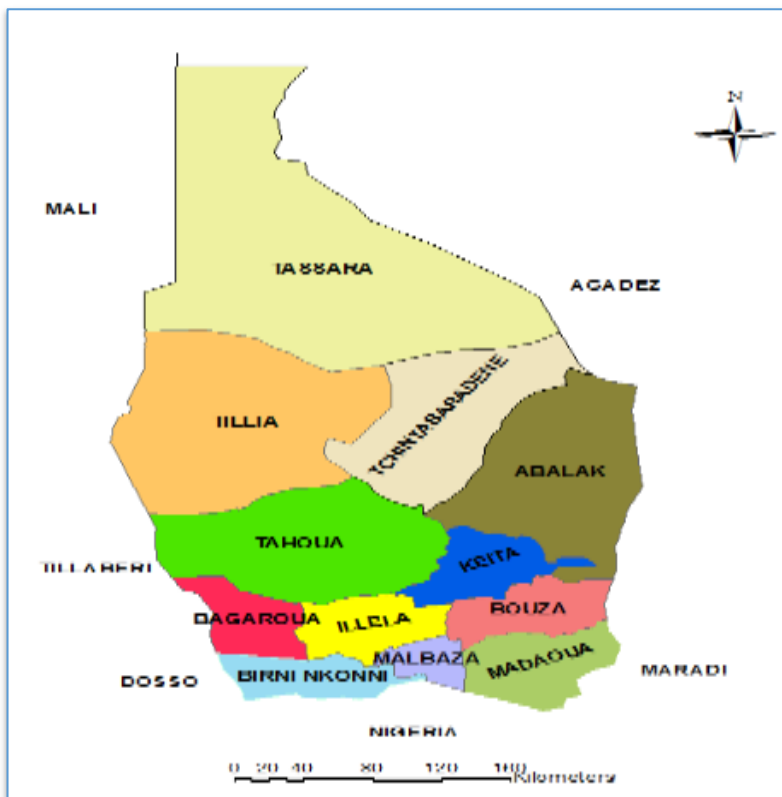
2.1. Présentation de la zone d'étude

La Région de Tahoua est créée en 1998 par la loi n° 98- 31 du 14 septembre 1998. Elle est située entre les parallèles 13°42' et 18°30' latitude Nord et les méridiens 3°53' et 6°42' longitude Est et est limitée au nord par la Région d'Agadez ; au sud par la

République Fédérale du Nigeria ; à l'Est par la Région de Maradi ; à l'Ouest par la Région de Dosso, de Tillabéry et la République du Mali.

Elle couvre une superficie de 113 371 Km² et sa population est estimée en 2016 à 3 843 233 habitants (Projection INS 2016), soit une densité de 33,8 habitants/km².

Figure 1: Carte de la région de Tahoua (Source : PDC, 2016)



2.2. Méthodes

Cette section précise les principaux aspects méthodologiques privilégiés dans le cadre de cette recherche. Plus précisément, la

population cible de l'étude et l'échantillonnage, de même que les techniques de collecte et d'analyse des données.

2.2.2. Méthodologie utilisée :

Comme technique d'investigation nous avons retenu dans le cadre de ce travail

- Visites et observation terrain ;
- L'entretien et l'enquête terrain par questionnaire.

2.2.2.1 Visite et observation terrain

L'observation non participante est une observation de visu ; elle consiste à percevoir, à noter et à enregistrer des comportements ou des événements au moment où ils se produisent. Elle permet de définir des données pertinentes par rapport au problème de recherche. Ainsi, l'observation directe non participante nous a permis de nous imprégner des réalités du terrain d'étude, de constater et de confronter les faits significatifs observés. L'observation était appuyée par des interviews.

2.2.2.2 L'entretien et l'enquête terrain

Le guide d'entretien se présente sous la forme d'une liste de questions ou des thèmes se rapportant à la présente étude et qui doit être obligatoirement abordé au cours de l'entrevue. Il est soumis aux autorités municipales et administratives locales, aux chefs traditionnels, aux agents du Service de la Protection de mineur, aux organisations non gouvernementales, aux jeunes. Le guide d'entretien nous a permis d'avoir des données sur les différentes thématiques de la présente étude.

2.2.2.3. Population cible et échantillonnage

Un échantillon est une fraction ou un sous ensemble de la population sur laquelle se porte l'étude. Il doit être, autant que possible, représentatif de cette population. Dans le cadre de la présente étude, différentes catégories d'acteurs sont prises en compte. Ce sont les acteurs directement ou indirectement impliqués dans la question de la délinquance juvénile. Le critère d'inclusion

porte donc sur le fait d'être porteurs ou témoins privilégiés ou personnes ressources ayant un intérêt dans la question de la délinquance en milieu urbain. Ce sont :

- Les jeunes de fada ;
- Les femmes (femmes au foyer ou femmes veuves/divorcé ou femme déplacé/réfugiée ou une prostituée) ;
- Les hommes (3 chefs de famille, 1 chefs de quartiers) ;
- Les organisations non gouvernementales (ONG) ;
- Les institutions étatiques telles que : la police, le CHR, le DRPFPE, TGI, le conseil régional ; la gendarmerie ;
- La gare routier /marché ;
- Etudiants et élèves.

Le critère de sélection des personnes ressources s'est effectué sur la base d'une bonne connaissance du phénomène ou le fait d'avoir été victime ou un témoin privilégié de certains faits en rapport avec la délinquance juvénile.

Relativement à la question de l'échantillonnage, il convient de préciser que nous nous situons dans le cadre d'une étude quantitative de type descriptive. Selon les exigences méthodologiques, nous travaillons avec un nombre restreint de personnes afin de collecter des données plus approfondies et détaillées sur le sujet à l'étude.

Les enquêtés ont été sélectionnés sur la base d'un échantillonnage par choix raisonné, surtout en raison de la situation socio-sécuritaire qui entoure le phénomène, mais aussi selon la disponibilité de ceux-ci, leur niveau de connaissance sur les thématiques abordées et leurs implications dans le cas de délinquance juvénile identifiées sur le terrain.

Pour ce faire nous avons divisé la ville en 5 parties à savoir le centre qui constitue ; le centre de ville qui est composé de : fadas,

gare routier, marché, milieu scolaire et barre. Puis quatre quartiers, qui dans chaque quartier 4 hommes (chef de famille, un réfugié, un déplacé, un chef religieux/traditionnel) et 3 femmes (une mère, un déplacé/réfugié, une prostituée) ont été interrogés. Enfin 8 entretiens avec les responsables des institutions étatiques et ONG ont été effectués afin d'avoir des données représentatives.

Au total, 85 enquêtes et entretiens sont réalisés sur une période allant du mois de juillet au mois de septembre 2023. La répartition de ces entretiens par catégories d'acteurs se décline dans le tableau 2 ci-dessous.

2.3.3. Traitement et Analyse des données

Les données collectées lors de l'enquête au niveau de la population cible et les différents acteurs impliqués dans la question, ont été analysées et traitées à l'aide du logiciel Excel et sphinx. Ainsi, ces logiciels ont permis de réaliser les différents figures et tableaux.

3. Résultats et discussion

Dans cette partie de notre travail nous traiterons les résultats et la discussion avec les données existantes dans la littérature.

3.1. Formes et facteurs déterminants de la délinquance

Le résultat de cette étude montre que 79% de jeunes acteurs de délinquance dans la ville de Tahoua ont un âge compris entre 10 et 18 ans. Ce résultat est similaire à celui de Lawali. H D (2019) ayant rapporté que les principaux acteurs des violences extrémistes sont des jeunes de 15 à 20 ans soit 85%. De même BAH M et al., (2016) dans leur étude « Socialisation à la violence en Côte d'Ivoire : des enfants soldats aux « microbes » dans le district d'Abidjan », ont constaté que les enfants dits « délinquant » sont essentiellement des « enfants âgés de 8 à 18 ans ». Il convient de noter que selon Antoine (2013) la tranche d'âge varie entre 6 à 16 ans.

En plus de la tranche d'âge, le sexe est aussi l'élément important dans la manifestation de certaines formes de délinquance chez les

jeunes. En effet, il ressort de ces résultats que dans la ville de Tahoua la délinquance juvénile concerne les deux sexes, avec un taux de 66% pour les jeunes filles. Ce qui est conforme au témoignage donné par l'Adjudant-chef de la brigade de Gendarmerie Nationale de Tahoua. Ce résultat est différent de celui obtenu par OIM (2018), lorsqu'elle confirme qu'on remarque une faible présence de filles, soit 1,3 % de la population étudiée et une présence massive de jeunes garçons représentant 98,7 %. Aussi différent de celui de Liliam R.C (1998) dans une étude sur la délinquance des mineurs en Colombie lorsqu'il affirme que la représentation de délinquance juvénile au niveau de tribunal de Bogota, est de 77% de garçons, contre 23% de filles.

La délinquance juvénile se manifeste sous plusieurs formes, cette variation est liée à l'âge, et au sexe des jeunes. Cependant, chez la plus grande partie des jeunes filles dans la ville de Tahoua la délinquance se manifeste par : la prostitution, la prise de stupéfiants et le vol tandis que chez les garçons on constate en plus de la consommation de stupéfiant et les vols (vol à l'arraché, vol clandestin, etc.), d'autres comportements tels que l'agression (physique et morale), bagarres, crime, des vandalismes et viol. En effet, le résultat de tableau 4 montre une prédominance de vols, de prostitution des jeunes filles, de consommation de stupéfiants, et viol, avec un taux de participation de 92,52%. Ce résultat est différent de celui de Lawali H D (2019) dans son étude « analyse des déterminants socioculturels liés à l'extrémisme violent en milieu jeune dans la ville de Zinder », les différentes formes de manifestation des violences s'expriment plus par la vandalisations des édifices publics et privés avec une proportion de 76% et certaines par les bagarres entre clan ou palais des jeunes avec 21%.

Par ailleurs, il ressort de cette étude que les jeunes délinquants dans la ville de Tahoua, constituent 46% des ressortissants de villages environnants et des immigrés, 32% des orphelins et des enfants errants (des sans-abri), seuls le 10% sont ressortissants des familles aisées, et le 8% sont des jeunes filles victimes de mariage

forcé/précoce. Ce résultat est semblable à celui obtenu par Poitou (1981) dans son étude « Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria » lorsqu'il affirme que, ce qui paraît éminemment criminogène en Afrique de l'Ouest depuis la dernière décennie, est due essentiellement à un flux ininterrompu d'immigrants d'origine rurale.

En ce qui concerne les facteurs qui déterminent la délinquance juvénile dans la ville de Tahoua, on constate une prédominance de la pauvreté avec un taux de 22,08% des réponses, suivi du manque d'emploi soit 21,77%. Ces données sont semblables à ceux obtenus par OIM (2018) lorsqu'elle rapporte que 90,3 %, des enquêtés considèrent que la violence urbaine est fortement liée à la pauvreté généralisée et à l'impossibilité d'insertion sociale d'une masse importante de jeunes adultes et adolescents. Le chômage et la précarité des jeunes de « palais » et « fadas » de Zinder écartent donc une grande partie d'entre eux des schémas classiques de réalisation de soi.

En plus, 48,58% des enquêtés montrent que la délinquance de jeunes dans la ville de Tahoua est due à une mauvaise politique sociale (maltraitance, mauvaise éducation, le mariage forcé/précoce etc.). Ce qui est semblable au résultat de l'OIM (2018) qui a obtenu 44,1 % des enquêtés liés à l'extrémisme violent et à l'exclusion sociale dans la ville de Zinder. De même PRE Douo, (2019) dans son étude sur « la politique sociale en Côte d'Ivoire et émergence du phénomène des enfants dit « MICROBES » en milieu urbain ». Selon ses données, la problématique de la précarité semble être la résultante des dysfonctionnements de la politique sociale. Les résultats de la figure 13 sont conformes à ceux obtenus par la fondation pour l'enfant (2022) dans une étude sur « Délinquance juvénile en France » trouve que : rupture affectives précoces, maltraitances, violences intrafamiliales, carences éducatives sont les principale causes de délinquance juvénile.

Ensuite, pour ce qui est des risques d'adhésions des jeunes aux groupes extrémistes, 81% des personnes enquêtées affirment que

les jeunes qui ont adopté le comportement de délinquance sont susceptibles d'intégrer les groupes violents. Ce résultat est supérieur à celui obtenu par l'OIM (2018) dans son étude sur « La violence de jeunes et les enjeux de l'extrémisme violent à Zinder » qui disait qu'on approche du seuil de 10% de jeunes se disant prêts à vouloir s'engager dans une organisation extrémiste violente, sans compter ceux qui sont dans une position d'hésitation (9 %).

3.2. Conséquence et mécanisme de prévention

Les résultats obtenus par cette étude ont montré que la délinquance juvénile a des conséquences tant sur la vie des jeunes et leur famille que sur la ville en générale. On constate ainsi que, 35% des enquêtés ont confirmé qu'il y'a les maladies (les IST, VIH/SIDA et les maladies mentales), 28% des grossesses non désirées, suivi des déscolarisations soit 27%, le rejet et l'emprisonnement soit 10%. Ce résultat est différent de celui obtenu par Lawali H D (2019), ayant rapporté que la prison constitue la plus grande conséquence des violences extrémistes sur l'individu avec 67,4%, suivie de la fuite de la ville (8,3%).

Les conséquences de comportement délinquant des jeunes sur la famille sont la charge économique avec 35% des réponses suivi de 26% des enquêtés ayant confirmé que la délinquance juvénile entraîne un déséquilibre au sein de la famille, ensuite 25% de troubles émotionnels, 14% des familles ont subi d'autres conséquences comme ternir l'image et violation des lois établies au sein de la famille. Ces résultats est semblable à ceux de Lawali. H. D (2019) ayant rapporté que les violences des jeunes créent de la peine à la famille à une plus grande proportion (51,5%) et en constituent une charge économique avec 21,5% et le gaspillage de temps représente 2,3%.

En outre les conséquences de délinquance sur la ville de Tahoua sont la criminalité et de perte en vie humaine avec un taux de 30% suivi de propagation des maladies dans la ville soit 24% des personnes enquêtées, le sentiment d'insécurité (la perception

menaçante ou inquiétante et les comportements provoquant le dommage physique ou psychologique) avec une proportion de 28%. Ce résultat est conforme à celui de Issaka H (2010) dans son étude « Délinquance et Gouvernance Urbain à Niamey » qui confirme que 34% des personnes interrogées affirment que les conditions sécuritaires à Niamey sont dégradées contre 18% qui se sentent en sécurité. Ce résultat est en discordance à celui de Lawali H D (2019) qui constate que les violences sont un frein au développement de la ville de Zinder avec une proportion de 57,3%, elles donnent aussi une mauvaise image de cette ville avec 13%.

Les résultats montrent que l'action de l'Etat et ONGs dans la prévention et gestion des risques de délinquances en milieu urbain. En effet, 54% des enquêtés confirment que l'Etat et ONGs s'activent dans la sensibilisation et la formation des jeunes pour la prévention de la délinquance juvénile. Ce résultat est semblable à celui de Lawali H D (2019), qui a obtenu dans son étude que les principales actions des municipalités dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent sont les formations professionnelles avec 77,3% et les sensibilisations avec 7,6%.

Dans le cadre de l'amélioration des politiques et des stratégies de prévention et de lutte contre la délinquance des jeunes en milieu urbain, les personnes enquêtées proposent un certain nombre de mécanisme de prévention que l'on doit mettre en œuvre pour combattre la délinquance dans la ville de Tahoua. Il est à noter que l'on doit : favoriser la collaboration civilo-militaire (21,03%), multiplier le centre des formations pour les jeunes (15,87%), accompagner les associations des jeunes et impliquer des jeunes dans la prise de décision (26%). Ce résultat est similaire à celui obtenu par l'AS (2022) dans son étude « La violence des jeunes en milieu urbain en Afrique » qui disait que des solutions mises en avant par les différentes recherches est d'impliquer les premiers concernés, à savoir les jeunes, dans les processus de décision.

Selon 12% des enquêtés, on doit aussi favoriser les enseignements religieux dans la prévention de ce phénomène. Cette donnée

corrobore au résultat de Lawali H D (2019), qui disait à travers des prêches dans les mosquées, à la télé et radios, les leaders religieux appellent à la paix et aux bons comportements. Ils attirent les parents à la responsabilité.

Selon une étude menée par Antoine (2013), sur « la délinquance juvénile : Cas des enfants de la gare Routière de Libreville au Gabon » pour remédier à ce fléau, nous formulons les propositions suivantes : Ouverture des centres, Promotion des services sociaux qui améliorent l'état physique et mental des jeunes, Offrir des possibilités d'éducation de base et de formation professionnelle, L'introduction de l'instruction civique ou morale dans les écoles primaires et secondaires.

Conclusion

Cette étude a mis en évidence la complexité de la délinquance juvénile à Tahoua, Niger, relevant un enchevêtrement de facteurs socio-économiques, familiaux et environnementaux. La pauvreté, le chômage, la déscolarisation et la désintégration du tissu social émergent comme les principaux moteurs de cette problématique. Les conséquences de la délinquance sont multiples et graves, affectant non seulement les jeunes délinquants mais également leurs familles et la communauté dans l'ensemble.

Si les actions de prévention mises en œuvre par L'Etat et les ONG sont louables. Elles doivent être renforcées et mieux coordonnées. Il est urgent de développer des programmes de prévention adaptés au contexte local, en mettant l'accent sur la promotion de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de l'inclusion sociale. Une attention particulière doit être portée aux jeunes filles, qui sont souvent les premières victimes de la délinquance et de ses conséquences.

Les résultats de cette étude soulignent la nécessité d'une approche globale et multisectorielle de la prévention de la délinquance juvénile. Il est essentiel d'impliquer tous les acteurs de la société civile, les familles, les écoles, les autorités locales en nationales. En investissant dans la jeunesse, en lui offrant des perspectives

d'avenir et en renfonçant le tissu social, il est possible de réduire significativement les taux de délinquance et de construire un avenir plus sûr et plus juste pour tous.

Référence bibliographique

ANTOINE. I. N. (2013). *Délinquance : cas des enfants de la gare Routière de Libreville au Gabon* ». Mémoire Master, Université de cheick anta Diop de Dakar, 53pages.

BAH M. J.M, NIAMKÉ J. L. (2016). « Socialisation à la violence en Côte d'Ivoire : des enfants soldats aux « microbes » dans le district d'Abidjan », Laboratoire d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, n°4, p. 23-26.

Josephe T R, (2007). *Le problème de la délinquance juvénile en Haà-ti de 1995 à 2005*. Licence en droit à l'université d'Etat d'Haà-ti. Consulté en ligne le 12/septembre2023 à 13h55. https://www.memoireonline.com/12/12/6650/m_laproblematiqu_e-de-la_-delinquance-juvénile-en-haiti-de1995-20050.html.

Born, M. et Glowacz, F. (2014). *Psychologie de la délinquance : conduites externalisées et délinquance à l'adolescence ; un modelé biopsychosocial*. Université de Liège, Belgique. De Books. 313-330p. <https://books.openedition.org/pum/5195?lang=fr> Consulté le 7 Juin 2023

DANIEL P. (2017). *.Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria (Juvenile Delinquency and Urbanization in Niger and Nigeria)* 18 pages <http://about.jstor.org/terms>.

JULIE R. (2010). *Trajectoires délinquantes des adolescents du saguenay-lac-saint-jean : le point de vue des jeunes*, Mémoire de maîtrise. Université de Québec, 213 pages.

Lawali H D (2019). *Analyse des déterminants socioculturels liés à l'extrémisme violent en milieu jeune dans la ville de Zinder*. Mémoire de master. Université Boubakar Bâ de Tillabéri, 115 pages.

MONTILLOT F. PERNES C., (2002). *Violence. La démocratie en danger*, Issy-les-Moulineaux, Prat Édition. 364-944p

OIM, (2017). *La violence des jeunes et les enjeux de l'extrémisme violent à Zinder*. Rapport, 84pages.

Renée C-C et Louise L-B (1983). *Du côté des filles et des femmes, leur délinquance, leur criminalité*. *Criminologie*, 16(2), 27–45.
<https://doi.org/10.7202/017179ar>

STUDIO KALANGOU. (2020). *Forum sur la délinquance juvénile*. Consulté le 12 octobre 2023.